

Accueil > Paysage > L'élan patrimonial des paysagistes conseil de l'Etat



L'élan patrimonial des paysagistes conseil de l'Etat

Laurent miguet | le 20/05/2019 | [Paysagistes concepteurs,](#)
[coeurdeville, Patrimoine](#)

Sur le thème « Patrimoines, motifs de projets », les paysagistes conseil de l'Etat ont arpenté une poignée de sites démonstratifs, du 15 au 18 mai. Sous le couvercle de la mémoire entre Avignon et Aigues-Mortes, ils ont retrouvé leurs questions essentielles : adhésion citoyenne, calendrier, périmètre et ressources du projet.

Le plébiscite de l'ovale de Saint-Gilles (Gard) récompense les chirurgiens du patrimoine qui opèrent la ville à cœur ouvert depuis 2015, sous l'impulsion du maire Eddy Valadier : « Toute une journée de la semaine dernière, l'association de rugby a occupé les abords de l'abbatiale pour un repas partagé », raconte Géraldine Breuil, adjointe à la Culture et au patrimoine. Au détour de la visite guidée des métamorphoses urbaines en cours autour de l'abbatiale Saint-Gilles, un des lieux de pèlerinage majeurs de l'Europe du XIIème siècle, l'élue exulte : « Les parents avaient quitté la ville pour les lotissements périphériques, mais leurs enfants reviennent aux abords de l'église de leur baptême. Nous sommes en train de réussir... ».

Bonheur à Saint-Gilles

Au cours des quatre jours d'échanges et de visites qui ont jalonné le séminaire des paysagistes conseil de l'Etat sur le thème « patrimoines, motifs de projet », du 15 au 18 mai entre Avignon et Aigues-Mortes, aucun site n'a mieux démontré que le centre-ville de Saint-Gilles cette loi générale : « Participer à un beau projet de mise en valeur d'un territoire, cela rend heureux », a remarqué Jean-Pierre Thibault, inspecteur général des sites et paysages au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), le 17 mai dans la salle des conclaves du Palais des papes d'Avignon, en ouverture des tables rondes conclusives.

La force de la démonstration de la ville de 14 000 habitants tient au contraste avec le fatalisme engendré par les décennies de paupérisation et de dégradation qui avaient précédé la rénovation en cours : « Personne n'y croyait plus », soupire Eddy Valadier.

Ouvrir les bonnes portes

En chantier dans tout son centre historique où elle met en œuvre un programme de 30 millions d'euros dans le cadre du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés, la ville a su ouvrir les bonnes portes : celle de la métropole de Nîmes et de sa société publique locale Sat, celles de l'Etat, grâce à l'intermédiation locale

de la direction départementale des territoires.

La conjonction des moyens financiers, techniques et conceptuels a triomphé des contradictions entre les exigences de l'habitat contemporain et celles de la protection du patrimoine, garantie par le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé : l'architecte des bâtiments de France ne s'est pas opposé aux loggias et cours intérieures qui amènent la lumière dans les logements.

Revisitées par l'agence Artpaysages, les rues du centre-ville, débarrassées du stationnement automobile, renouent avec leur histoire : le revêtement trace le chemin des pèlerins, et la rue Victor Hugo a retrouvé l'escalier démoli au XIX^{ème} siècle.

Nîmes revient à La Fontaine

Naturel ou bâti, avec ses temps de latence et ses accélérations fulgurantes, chaque site visité a conforté l'élan patrimonial des paysagistes conseil : à Nîmes, la pugnacité du paysagiste Alain Marguerit et du maire Jean-Paul Fournier a fini par éradiquer la circulation automobile, au pied des Arènes.

31 ans après les crues qui ont conduit l'ancienne municipalité à abandonner le projet de rénovation du parc de La Fontaine, un schéma directeur en voie de finalisation, sous la maîtrise d'œuvre d'Antoine Bruguerolle, architecte du patrimoine, va ramener la gestion du premier jardin public de France dans l'agenda de la prochaine mandature.

15 ans de programmation

Alors elle n'y croyait plus après trois années de suspension du projet, Laure Quoniam a fini par réaliser les cheminements qui révèlent le pont du Gard aux touristes, en complément des bâtiments de l'architecte Jean-Paul Viguier. Au sud de ses fortifications du XIII^{ème} siècle, Aigues-Mortes a aussi trouvé la voie d'une mise en paysage qui facilite la compréhension de l'histoire, après une interminable suite de procédures ponctuée par trois réunions de la commission nationale des sites et autant de permis d'aménager et de décisions ministérielles.

L'inspecteur général honoraire Michel Brodovitch tire la leçon de ces aléas : « Il faut 15 ans d'études et de bagarre pour aboutir à un programme ».

Parenthèse refermée à Aigues-Mortes

Sans aller jusqu'à recréer l'étang défensif au pied des remparts, le paysagiste conseil Emmanuel Prieur et l'inspecteur des sites Marc Esteben ont restitué une

étendue inondable et vierge de construction. Pour immerger les visiteurs dans l'ambiance aquatique dont témoigne un tableau de l'impressionniste Frédéric Bazile, ils ont soufflé à Green Concept l'idée du cheminement en platelage dans les marécages voisins.



Pour restituer l'ambiance lacustre de l'ancien étang défensif dont les eaux léchaient les remparts sud d'Aigues-Mortes jusqu'au XIXème siècle, Green Concept a mis le Génie écologique au service du paysage.

A quelque 200 m des remparts qui émergent des joncs, la quiétude de la promenade achève de fermer la parenthèse du XXème siècle. Les larmes versées en 2007 par les coopérateurs viticoles ont fini de sécher : ils pleuraient la démolition de la cave en béton armé qui, depuis 1913, avait poignardé l'esprit du lieu, tout en inspirant la loi de protection des abords des monuments historiques.

Du pont du Gard aux gorges du Gardon

A l'ombre du Pont-du-Gard comme devant les remparts d'Aigues-Mortes, les paysagistes conseil se sont reposé l'éternelle question du périmètre pertinent. Dans le premier cas, seule la restriction de la surface du projet à 165 hectares, au lieu de 350, avait permis le déblocage de l'opération en 1995.

Mais le voisinage des Gorges du Gardon, candidates au label Grands sites de France, invite à repenser la grande échelle. L'actualisation des études conduites à la fin des années 2000 par le paysagiste Jacques Sgard figure à l'ordre du jour des deux syndicats mixtes qui gèrent le

monument romain et les gorges.

Inclus dans le grand site de France de la Camargue gardoise labellisé en 2014, Aigues-Mortes espère trouver dans ce périmètre la réponse à la question encore mal résolue du stationnement, même si la cité fortifiée a échappé au pire : pour résoudre l'équation d'une ville de 8000 habitants confrontée à 1,2 million de touristes par an, certains services de l'Etat avaient appuyé l'hypothèse d'un parking ceinturant les remparts.

L'ingéniosité d'Avignon

Où trouver l'argent pour maintenir l'élan patrimonial ?

Autre fil conducteur du séminaire après l'adhésion citoyenne, le calendrier et le périmètre du projet, cette question trouve une réponse spectaculaire dans la ville hôte de l'événement : au pied du palais des papes d'Avignon, des opérateurs privés reconvertissent l'ancienne prison Sainte-Anne, fermée en 2003.

Mais l'aménageur LC21 et ses architectes Fabre et Speller, associés à Bau Architectes, respectent les règles du jeu fixées par la collectivité : « Pour requalifier cette entrée de ville avec un lieu vivant toute l'année et ouvert sur le quartier de la Banasterie, nous n'avons pas cédé à la facilité de l'hôtel cinq étoiles », souligne la maire Cécile Helle.

Aux termes du programme développé sur 10 450 m² de planchers, une friche artistique de 700 m², des commerces, une auberge de jeunesse, un espace de coworking et une crèche côtoieront les 70 logements. « Le produit de la vente finance la rénovation des voiries alentour », précise Sébastien Giorgis, paysagiste conseil de l'Etat et adjoint à la maire d'Avignon délégué au patrimoine historique et naturel.

A grande échelle, la prison Sainte-Anne prolonge une pratique de concomitance entre les opérations de restauration immobilière et la requalification des voiries du cœur d'Avignon, dans le cadre de la concession confiée à la société d'économie mixte Citadis.

Coups de cœur pour villes moyennes

La bonne manière d'utiliser et de réguler l'investissement privé au service du patrimoine continuera à alimenter le débat public des mois à venir, à la faveur de la mise en œuvre de la politique Action cœur de ville.

Chargé de ce programme à la Caisse des dépôts qui y consacre 500 millions d'euros dont 100 pour la définition des projets, Michel-François Delanoy prévient : « On ne restituera pas les tissus commerciaux d'il y a 50 ans.

L'innovation doit porter sur la recherche de nouveaux

services ». Dans cette démarche ciblée sur 222 villes moyennes souvent riches en monuments et sites protégés, le banquier place le paysage aux avant-postes, comme vecteur d'attractivité : un paysage résolument tourné vers l'avenir, bien loin des images poussiéreuses et passéistes associées à la défense d'un passé idéalisé.